



# **Procès-verbal du conseil municipal**

## **Séance du vendredi 4 septembre 2022**

<b>Date de convocation : 12 août 2022</b>	<b>Heure de convocation : 19h00</b>
<b>Heure d'ouverture constatée : 19h00</b>	<b>Lieu de tenue : mairie de Plainoiseau</b>
<b>Président de séance : Daniel BONDIER - Maire</b>	<b>Secrétaire de séance : Eddy LACROIX - 1<sup>er</sup> adjoint au Maire</b>
<b>Nombre de Conseillers municipaux : en exercice : 13 / Présents : 11 / Votants : 11</b>	
<b>Quorum fixé à 7 conseillers municipaux</b>	
<b>Membres de l'assemblée délibérante présents par ordre du tableau :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Monsieur BONDIER Daniel – Maire</b></li><li>- <b>Monsieur LACROIX Eddy – 1<sup>er</sup> adjoint au Maire</b></li><li>- <b>Madame ANSTETT Anne-Marie – 2<sup>ème</sup> adjointe au Maire</b></li><li>- <b>Madame RAMELET Marie-Odile – 3<sup>ème</sup> adjointe au Maire</b></li><li>- <b>Madame GAGNEUX Amandine – Conseillère municipale</b></li><li>- <b>Monsieur BLANC David – Conseiller municipal</b></li><li>- <b>Monsieur CURNILLON Jean-Philippe – Conseiller municipal</b></li><li>- <b>Madame MORAND Valérie – Conseillère municipale</b></li><li>- <b>Monsieur MESSENGER Christian – Conseiller municipal</b></li><li>- <b>Monsieur MULLIEZ Bruno – Conseiller municipal</b></li><li>- <b>Madame VUILLOT Frédérique – Conseillère municipale</b></li></ul>	
<b>Membres de l'assemblée délibérante absents, par ordre du tableau, et non représentés :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Madame LAGRANGE Anne-Laure – Conseillère municipale</b></li><li>- <b>Monsieur PERRIN Michel – Conseiller municipal</b></li></ul>	

### **Ordre du jour de la séance :**

1. Présentation puis approbation de l'ordre du jour de la séance du conseil municipal
2. Présentation puis approbation du compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal
3. Affouage communal
4. Demande de Monsieur Jean-Claude LACROIX – construction d'une clôture
5. Validation des actions dans le cadre du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
6. Compte-rendu de la commission « citoyenneté » et vote des élus sur les propositions
7. Désignations de référents
8. Questions / informations diverses

---

Constatant le quorum atteint, **Monsieur le Maire – Daniel BONDIER** – ouvre la séance du Conseil Municipal et en prend la présidence.

---

1. **Présentation puis approbation de l'ordre du jour de la séance du conseil municipal :**

L'ordre du jour est présenté et approuvé à **L'UNANIMITÉ** des élus municipaux présents.

---

2. **Présentation puis approbation du compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal :**

Le compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal est présenté aux élus municipaux. Il est approuvé à **L'UNANIMITÉ** des élus municipaux présents.

**Monsieur le Maire** informe les élus que l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021, dont les dispositions sont entrées en vigueur le 1er juillet 2022, supprime la notion de compte rendu des séances du conseil municipal remplacé par le procès-verbal, document par lequel seront retranscrits et conservés les échanges et décisions des assemblées délibérantes locales.

*[NB : le procès-verbal doit notamment inclure les délibérations adoptées et les rapports au vu desquels elles ont été adoptées ; les demandes de scrutin particulier ; le résultat des scrutins précisant, pour les scrutins publics, le nom des votants et le sens de leur vote ; la teneur des discussions au cours de la séance, qui s'entend comme le résumé des opinions exprimées sur chaque point porté à l'ordre du jour. La mention de l'ensemble des échanges n'est pas juridiquement imposée. L'objectif est d'informer les citoyens sur les principales informations, interventions, idées et opinions évoquées au cours de la séance et dont la retranscription permet, le cas échéant, d'éclairer la décision prise par l'assemblée délibérante.]*

---

3. **Affouage communal :**

Le conseil municipal propose de nouvelles coupes de bois à l'affouage.

Une communication sur ce sujet sera adressée à l'ensemble de la population, invitant les personnes intéressées à se faire connaître, en mairie.

La commission communale « bois et forêt » sera réunie prochainement pour définir les modalités techniques d'exploitation. **Monsieur Éric SUILLLOT**, agent O.N.F. en charge du secteur sera également invité.

---

4. **Demande de Monsieur Jean-Claude LACROIX – construction d'une clôture :**

Compte tenu de prochains travaux de réalisation d'une bande de sécurité pour piétons à l'entrée Est du village côté « rue du Puits », nécessitant l'empiètement sur la limite de propriété de **Monsieur Jean-Claude LACROIX**, ce dernier a fait part à la commune d'une demande de prise en charge financière de sa nouvelle clôture.

La longueur de clôture à refaire est de 66 mètres, en piquets et grillage. Les travaux seraient effectués en régie par les services techniques de la commune.

Les élus municipaux sont invités à se prononcer sur la prise en charge de cette réfection sous cette forme et de cette longueur.

A **L'UNANIMITÉ** des élus municipaux présents cette prise en charge financière est adoptée.

---

5. Validation des actions dans le cadre du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels :

**Monsieur Christian MESSAGER**, conseiller municipal en responsabilité du dossier et de la commission ad hoc, rend compte du travail qui a été fait dans le cadre du D.U.E.R.P (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels). Les rencontres avec les agents communaux ont permis de mettre en avant des points pour lesquels une amélioration des conditions de travail peut être apportée. La commission en charge de ce dossier s'est tenue et a émis des propositions avec un plan d'actions.

**Monsieur le Maire** rencontrera les agents pour leur présenter les préconisations le 12 septembre après-midi.

---

6. Compte-rendu de la commission « citoyenneté » et vote des élus sur les propositions :

**Monsieur Eddy LACROIX**, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, rend compte de la commission « citoyenneté » qui s'est tenue le 18 juillet dernier à la salle des fêtes réunissant plusieurs riverains du plateau multisports. Il est précisé que plusieurs élus municipaux étaient présents aux côtés des riverains ainsi que l'Adjudant GASNE de la Brigade de Gendarmerie de Bletterans.

Le contexte de la réunion fait suite à un courriel adressé à Monsieur le Maire le 3 juillet 2022 émanant de Monsieur Jean-Michel SERRAND, habitant de la commune, et dont la résidence est située à proximité du plateau multisports. L'écrit, rédigé au nom de plusieurs riverains de l'équipement situé au cœur du village, fait état de nuisances répétées survenant plutôt en soirée et la nuit. Il est évoqué des dégradations de jardins, de massifs de fleurs mais également d'insultes et de menaces à l'encontre des riverains de la part d'usagers du plateau multisports dont certains seraient très jeunes. Des animaux de compagnie auraient même été maltraités selon les écrits.

L'objectif étant de retrouver un climat serein à proximité de l'équipement sportif.

Il a été rappelé, au cours de la commission, le contexte dans lequel le plateau multisports a été créé en 2011 : il s'agissait alors de répondre à une demande récurrente de nombreux parents souhaitant pouvoir bénéficier, pour leurs enfants, d'un lieu de pratique sportive mais également des activités en lien avec le domaine pédagogique d'où sa proximité immédiate avec l'école. Le SIVOS ayant par ailleurs contribué à l'investissement initial qui s'est élevé à 92 915 €uros HT. C'est un équipement structurant pour la commune.

Le 1<sup>er</sup> adjoint au Maire a rappelé également les différentes actions réalisées par la commune au fil des années : pas d'éclairage public à proximité immédiate du plateau multisports, extinction à 23h00 en semaine de l'éclairage public, mise en place d'un règlement spécifique à l'équipement, prise d'un Arrêté municipal portant interdiction d'arrêt, de circulation et de stationnement dans l'agglomération de Plainoiseau aux abords du groupe scolaire en 2019, informations régulières à la Brigade de Gendarmerie, passages réguliers de la Gendarmerie dans le village et en particulier dans l'hypercentre, interventions régulières des élus en direction des usagers du plateau multisports, alertes via la presse et les moyens de communication de la commune.

Au cours de la commission, des préconisations quant à l'utilisation de cet espace sont listées et des pistes d'amélioration ou d'évolution sont évoquées qui sont soumises ce jour au vote des élus municipaux.

**Monsieur le Maire** informe les élus que les lames en bois, pouvant entraîner des bruits désagréables lors d'un jeu avec ballon, ont été revissées dans le courant de l'été. Il est proposé aux élus municipaux d'ajouter au règlement d'utilisation du plateau multisports la nécessité de jouer avec un ballon adapté au plateau multisports. Cette proposition est validée à l'**UNANIMITÉ** par les élus municipaux.

Les réflexions des participants à la commission sont toutes listées ci-après, ainsi que les résultats obtenus à la suite des mises au vote :

Propositions	Votes des élus	Résultats
Augmenter la hauteur des filets périphériques Entourer le plateau sportif sur les 3 côtés	Pas de vote	Un premier devis fait état d'un coût de 26 520 €uros TTC Décision est prise de surseoir à ce point et de procéder à un nouveau chiffrage par une entreprise locale

*Madame Anne-Marie ANSTETT, 2<sup>ème</sup> adjointe au Maire, quitte la séance du conseil municipal*

Extinction de l'éclairage public de 23h00 à 5h00 étendue au week-end  <i>Monsieur le Maire propose aux élus municipaux que ces horaires soient désormais de 22h00 à 6h00 tous les jours et ce dans le but de réduire la facture énergétique de la commune.</i>	<p><b><u>POUR :</u></b></p> <p>Monsieur BONDIER Daniel Monsieur LACROIX Eddy Madame RAMELET Marie-Odile Madame GAGNEUX Amandine Monsieur BLANC David Monsieur CURNILLON Jean-Philippe Madame MORAND Valérie Monsieur MESSAGER Christian Madame VUILLOT Frédérique</p> <p><b><u>ABSTENTION :</u></b></p> <p>Monsieur MULLIEZ Bruno</p> <p><b><u>ABSENTE LORS DU VOTE :</u></b></p> <p>Madame ANSTETT Anne-Marie</p>	La proposition est <b>ADOPTÉE</b> à la <b>MAJORITÉ</b> par 9 voix <b>POUR</b> et 1 <b>ABSTENTION</b>
--	--	--

*Madame Anne-Marie ANSTETT, 2<sup>ème</sup> adjointe au Maire, réintègre la séance du conseil municipal*

Exclusivité d'utilisation du plateau multisports à l'école primaire	<b>CONTRE à l'UNANIMITÉ</b>	La proposition est <b>REJETÉE</b>
Proposer des sanctions	<b>CONTRE à l'UNANIMITÉ</b>	La proposition est <b>REJETÉE</b> puisque n'étant pas de compétence communale
Vidéoprotection à proximité de l'équipement sportif, de la salle des fêtes et des terrains de pétanque	<p><b><u>POUR :</u></b></p> <p>Madame MORAND Valérie</p> <p><b><u>CONTRE :</u></b></p> <p>Monsieur BONDIER Daniel Madame RAMELET Marie-Odile Monsieur BLANC David Madame ANSTETT Anne-Marie Monsieur MESSAGER Christian Monsieur MULLIEZ Bruno Madame VUILLOT Frédérique</p>	La proposition est <b>REJETÉE à la MAJORITÉ</b> par 7 voix <b>CONTRE</b> , 1 voix <b>POUR</b> et 3 <b>ABSTENTION</b>

	<p style="text-align: center;"><b><u>ABSTENTION :</u></b></p> <p>Monsieur LACROIX Eddy Madame GAGNEUX Amandine Monsieur CURNILLON Jean-Philippe</p>	
Fermeture de l'équipement par un système sécurisé	<p style="text-align: center;"><b><u>CONTRE :</u></b></p> <p>Monsieur BONDIER Daniel Monsieur LACROIX Eddy Madame ANSTETT Anne-Marie Madame RAMELET Marie-Odile Madame GAGNEUX Amandine Monsieur CURNILLON Jean-Philippe Madame MORAND Valérie Monsieur MESSENGER Christian Monsieur MULLIEZ Bruno Madame VUILLOT Frédérique</p> <p style="text-align: center;"><b><u>ABSTENTION :</u></b></p> <p>Monsieur BLANC David</p>	La proposition est <b>REJETÉE à la MAJORITÉ</b> par 10 voix <b>CONTRE</b> et 1 <b>ABSTENTION</b>
Fermeture complète du plateau multisports la journée et hors période temps scolaire	<b>CONTRE à l'UNANIMITÉ</b>	La proposition est <b>REJETÉE</b>
Fermeture du plateau multisports à 21h00 en lieu et place de 22h00	<p style="text-align: center;"><b><u>POUR :</u></b></p> <p>Monsieur BONDIER Daniel Monsieur LACROIX Eddy Madame ANSTETT Anne-Marie Madame RAMELET Marie-Odile Madame GAGNEUX Amandine Madame MORAND Valérie Madame VUILLOT Frédérique</p> <p style="text-align: center;"><b><u>CONTRE :</u></b></p> <p>Monsieur CURNILLON Jean-Philippe Monsieur MESSENGER Christian Monsieur MULLIEZ Bruno</p> <p style="text-align: center;"><b><u>ABSTENTION :</u></b></p> <p>Monsieur BLANC David</p>	La proposition est <b>ADOPTÉE à la MAJORITÉ</b> par 7 voix <b>POUR</b> , 3 voix <b>CONTRE</b> et 1 <b>ABSTENTION</b>

Les élus municipaux décident également, et fonction de l'évolution de la situation :

- De réunir les utilisateurs du plateau multisports avec le but d'envisager avec eux comment retrouver un meilleur « vivre ensemble »
- De proposer des temps de concertation aux parents des enfants du village potentiellement concernés par les troubles
- De continuer de développer des actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement et des milieux naturels (exemple est donné des ateliers avec le CPIE)
- De végétaliser davantage en périphérie du plateau multisports

Une modification du règlement du plateau multisports interviendra prenant en compte les modifications adoptées par les élus municipaux.

Une communication plus visible sur la structure du plateau multisports concernant les nouvelles règles d'utilisation est également envisagée.

---

## 7. Désignations de référents :

### - Référent GEMAPI (Gestion de Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) :

Considérant la création d'un EPAGE Bresse Haute Seille, et la demande de désignation d'un référent communal, le Conseil Municipal désigne **Madame Anne Marie ANSTETT**, 2<sup>ème</sup> adjointe au Maire, pour suivre ce dossier et représenter la commune lors des réunions.

### - Référent « incendie et secours » :

Conformément au Décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours, un élu doit être désigné à cette fonction.

**Monsieur Daniel BONDIER**, Maire, est désigné pour suivre ce dossier et représenter la commune lors des réunions.

---

## 8. Questions / informations diverses :

### - Communauté de Communes Bresse Haute Seille :

**Monsieur le Maire** informe les élus de la réception du planning des réunions organisées par l'intercommunalité pour la dernière partie de l'année civile.

**Monsieur le Maire** informe les élus qu'il souhaite voir inscrire au planning de réfection de la voirie l'Impasse du Marteret et la traversée du Hameau de « La Fontaine aux Loups ».

Le bulletin d'informations intercommunales « comme ça » est paru et sera distribué par les élus dans l'ensemble des boîtes aux lettres de la commune ainsi qu'un questionnaire portant sur les besoins en numérique des habitants du territoire.

### - Rentrée scolaire 2022 :

**Monsieur Jean-Philippe CURNILLON**, conseiller municipal et Président du SIVOS, fait un état des lieux des effectifs suite à la rentrée scolaire et informe les élus d'une augmentation des effectifs : 138 enfants sur l'ensemble du Regroupement Pédagogique Intercommunal. A l'école de Plainoiseau, on relève : 20 élèves en classe de CE1 / 21 élèves en classe de CE2 - CM1 / 24 élèves en classe de CM2.

### - Action sociale :

**Madame Anne-Marie ANSTETT**, 2<sup>ème</sup> adjointe au Maire et Présidente de la commission ad hoc informe les élus de la tenue d'une prochaine réunion le vendredi 23 septembre à 18h00, en Mairie. L'ordre du jour portera sur la vente annuelle de brioches au profit de l'APEI.

### - Action environnementale :

**Madame Anne-Marie ANSTETT**, 2<sup>ème</sup> adjointe au Maire, informe les élus de la nouvelle date de tenue de l'« atelier bio diversité » après son report au printemps dernier : samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022 à partir de 9h30 à la salle des fêtes. L'atelier sera animé par le CPIE.

---

L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur le Maire**, procède à la clôture de la séance du conseil municipal à 20h50.

---

**Certifié conforme aux débats et aux votes intervenus au cours de la séance**

**Le Maire**  
**Président de séance,**

**Daniel BONDIER**

**Le 1<sup>er</sup> adjoint au Maire**  
**Secrétaire de séance,**



**Eddy LACROIX**

---

**Approbation des élus municipaux du présent procès-verbal par ordre du tableau**

<b>ANSTETT Anne-Marie</b> <b>2<sup>e</sup> adjointe au Maire</b>	<b>RAMELET Marie-Odile</b> <b>3<sup>ème</sup> adjointe au Maire</b>	<b>GAGNEUX Amandine</b> <b>Conseillère municipale</b>
<b>BLANC David</b> <b>Conseiller municipal</b>	<b>CURNILLON Jean-Philippe</b> <b>Conseiller municipal</b>	<b>MORAND Valérie</b> <b>Conseillère municipale</b>
<b>MESSAGER Christian</b> <b>Conseiller municipal</b>	<b>MULLIEZ Bruno</b> <b>Conseiller municipal</b>	<b>VUILLOT Frédérique</b> <b>Conseillère municipale</b>